



énergie atomique • énergies alternatives

Le brevet, instrument de soutien à l'innovation et à la valorisation

- Le brevet peut (devrait) intervenir au cours du cycle de développement d'un produit
- Facteur de stimulation de l'innovation plutôt que frein

D. SABOURIN

Utilisation de l'information brevet au cours d'un cycle de développement

- **L'information brevet peut soutenir un processus de développement :**



energie atomique • énergies alternatives



- Identification de concurrents
- Identification de partenaires
- Travaux en cours ailleurs

- Cartographie des connaissances disponibles
- Identification de zones « libres »

- identification de solutions préexistantes (à copier ou à contourner)
- Traitement de l'information (communication, confidentialité, traçabilité, ...)

- Protection (acquisition de droits)
- Aide au transfert de technologie (crédibilité)
- Contrats, licences
- Respect des droits (contrefaçon)

Le brevet en tant que source d'information



énergie atomique • énergies alternatives

- **Information très structurée (contrairement aux publications scientifiques)**
 - Plan des brevets unique
 - Repérage aisé des différentes parties
 - Classification internationale selon les fonctions réalisées ou les moyens utilisés
- **80 % de l'information technique n'est disponible que dans les brevets**
- **Parallèle brevet/publications**
 - Objectifs différents, contenu différent, timing différent

Facteur de stimulation de l'innovation



énergie atomique • énergies alternatives

- **Sécurise les investissements en R&D**
 - Obtention de monopole d'exploitation
- **Diffusion systématique de l'information**
 - Alternative au brevet : secret
- **Pas de restriction pour activité de recherche**
- **Fortement soutenu financièrement par les pouvoirs publics**
 - 30 % remboursés dans le cadre du Crédit Impôt Recherche
 - Actions OSEO en faveur des PME
- **Difficulté : qualité des brevets délivrés (beaucoup de déchets, efforts actuels des offices de brevets)**



énergie atomique • énergies alternatives

- **Acquisition de droits (60 brevets environ par an)**
 - Démonstration de notre potentiel technique
 - Assoir le leadership du CEA
- **Utilisation des aspects « source d'information » au cours de session de formation Innovation/PI**
 - Outils et méthodes d'innovation
 - Brevets et bases brevets
 - Mise en application immédiate : exercice « Innover Brevetable »
 - Application sur cas réel
- **Processus de valorisation en dehors du nucléaire**
 - Démarche de mise à disposition de nos technologies en dehors de l'industrie nucléaire
 - Trouver des moyens financiers en dehors des circuits classiques de la DEN



énergie atomique • énergies alternatives

Merci de votre attention

I-tésé